

Pour une formation plus efficace, mutualiser nos pratiques

Frank Boulle, Matthieu Leiritz, Sébastien Salmon

Les stages de formation syndicale sont souvent l'occasion d'appeler à un meilleur échange des pratiques et des expériences de chacun.

Cependant, force est de constater, au moins sur la formation syndicale, que cette mutualisation reste souvent au niveau de vœu.

Plusieurs explications peuvent être invoquées.

La volonté de partager ne semble pas être le frein. Au-delà de la gêne à penser ce que l'on a fait comme étant utile, la volonté de partager est présente.

Les limites techniques ne suffisent pas non plus. Le cloud, mis en place par le S4, permet techniquement un échange de dossier/document. Cependant, sa faible utilisation montre qu'il ne suffit pas. Si des améliorations de l'outil peuvent sûrement être apportées, elle ne suffit pas à expliquer un manque de mutualisation pourtant réclamée de tous. La liste de diffusion des correspondants formations syndicales ne fonctionne, elle, pas du tout.

Le problème qui semble le plus central est celui du temps militant. Souvent, le responsable d'un stage est en charge de nombreux autres sujets, et une actualité en chassant une autre, le temps pour mettre à disposition ses travaux manque.

Il est pourtant nécessaire que nous trouvions un mode de fonctionnement efficace pour réaliser enfin cette mutualisation : gain de temps, efficacité et enrichissement mutuel sont en jeu.

Quelques pistes peuvent être avancées :

- Un militant, autre qu'un secrétaire général, pourrait être chargé de ce travail de mutualisation. Le correspondant formation syndicale pourrait avoir ce rôle, mais bien souvent, par manque de militant, il s'agit d'un militant qui a déjà en charge de nombreux autres dossiers.
- Une aide du S4 pour la mise en ligne sur le nuage des documents préparés par les S3 peut être envisagée. (Envoi à la fin d'un stage académique ou départemental de la maquette du stage et des documents) À charge au S4 de les mettre sur le nuage et d'informer l'ensemble des S2/S3 de la mise en ligne.
- Une information vers les S2/S3 des nouveautés mis sur le nuage via un mail régulier. (Mais cela nécessite que le nuage soit abondé)

Nous espérons que ce congrès sera l'occasion de faire avancer la réflexion collective sur ce sujet qui nous semble un élément central de l'efficacité collective de notre organisation.